



Publié sur Pontoise (<https://www.ville-pontoise.fr>)

[Accueil](#) > [Impression pdf](#) > Le service Logement



Le rôle du service logement est d'accueillir, informer et orienter tout demandeur de logement sur Pontoise.

Mode d'emploi

Le service Logement réceptionne les dossiers de demande de logement pour les demandeurs qui souhaitent s'installer sur la commune de Pontoise (la même démarche peut être effectuée auprès de certains bailleurs sociaux du Val d'Oise).

Certains critères sont à prendre en considération pour effectuer une demande de logement :

- le service Logement reçoit uniquement sur rendez-vous. Un accueil téléphonique est ouvert les lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h30 ;
- la demande de logement doit être renouvelée tous les ans et il faut informer le service Logement de tout changement dans votre situation familiale et/ou professionnelle ;
- attribution du numéro unique d'enregistrement régional. Ce numéro atteste que vous êtes bien inscrit comme demandeur de logement ;
- procédure d'attribution dans le cadre des logements disponibles sur le parc réservataire de la Ville de Pontoise.

Les conditions requises pour obtenir un logement HLM

- l'attribution est conditionnée par vos ressources financières (inférieures à un plafond

Infos pratiques :

> Le dossier de demande de logement est à retirer auprès des accueils de la Mairie (Hôtel de Ville : 2, rue Victor-Hugo. Mairie annexe : 34, rue Alexandre-Prachay)

> Vous avez la possibilité d'effectuer toutes vos démarches en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr [2]


> Le Service Logement de la Ville de Pontoise reçoit uniquement sur rendez-vous. Une permanence téléphonique est ouverte les lundis, mercredis et vendredis matin de 9h à 12h30 au 01 34 35 30 70.

> L'Adjointe au Maire, chargée du Logement, peut dans certains cas, recevoir les administrés. Toute demande de rendez-vous est à adresser par courrier (exclusivement) à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Pontoise
A l'attention de l'Adjointe au Maire
en charge du Logement
34, rue Alexandre-Prachay
95300 Pontoise

A télécharger :

 [Consulter la brochure "Tout savoir sur la demande de logement social"](#) [3]

 [Formulaire de demande de logement](#) [4]

 [Liste des pièces à fournir](#) [5]

Voir aussi :

[En savoir + sur la demande de logement social](#) [6]

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> [7]

Contact :

> Service Logement

34, rue Alexandre Prachay
Tél. : 01 34 35 30 70.

réglementaire) et à la possession d'un titre de séjour régulier si vous n'êtes pas de nationalité française ;

- les capacités d'attribution varient selon la commune demandée et le nombre de pièces souhaitées en fonction de la composition familiale. Le premier critère d'attribution reste l'ancienneté du dépôt de la demande.

Le circuit de la demande

> Etape 1

Vous pouvez déposer votre dossier auprès de la Mairie, de votre employeur ou encore des organismes HLM. Il est également possible d'effectuer et de renouveler sa demande en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr [2]

> Etape 2

Une proposition vous est faite en fonction de votre situation par : la Mairie (le Service Logement), ou la Préfecture (le Bureau du logement), ou certains employeurs (via les collecteurs d'Action Logement, ancien "1% patronal") ou les organismes d'HLM.

> Etape 3

Vous visitez le logement.

> Etape 4

Vous acceptez le logement. Un dossier destiné au bailleur pour un passage en commission d'attribution de l'organisme HLM est alors constitué.

Attention : 3 dossiers sont examinés par la commission d'attribution pour un même logement à attribuer.

NB : Vous avez la possibilité de refuser le logement proposé mais votre refus doit être justifié, un refus non motivé peut vous faire perdre votre caractère prioritaire.

> Etape 5

La commission d'attribution décide de vous attribuer ou non le logement. L'organisme HLM vous informe de sa décision.

Liste d'organismes :

LOGIS SOCIAL DU VAL-D'OISE
2, rue des Cordeliers
95300 Pontoise
Tél. : 01 34 33 35 55

FRANCE HABITATION
60, route de Sartrouville
78234 Le Pecq Cedex
Tél. : 0820 069 109

AXIMO
6-8, rue André Voguet
94207 Ivry-sur-Seine
Tél. : 01 56 20 18 50

EMMAÛS HABITAT
BP 104 - Saint-Ouen l'Aumône
95316 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 30 82 28

GROUPE 3 F
12, avenue de Budenheim
95600 Eaubonne
Tél. : 01 55 26 11 90

ICF LA SABLIERE
236, rue du Général Leclerc
95120 Ermont
Tél. : 01 30 72 84 00 ou 01 30 17 33 78

VAL D'OISE HABITAT
1, avenue de la Palette
CS 20716 Cergy
95031 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 41 64 64

Source URL: <https://www.ville-pontoise.fr/article/service-logement>

Liens

- [1] <https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/logement.png>
- [2] <http://www.demande-logement-social.gouv.fr>
- [3] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/plaquette_logement_2018_hd_stc.pdf
- [4] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/cerfa_v3_100918_0.pdf
- [5] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/liste_des_pieces_a_fournir_0.pdf
- [6] <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10007>
- [7] <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

[Haut](#)